

<https://www.snetap-fsu.fr/CSA-EA-et-du-CSA-M-du-1er-juin-2023-pourquoi-nous-ne-siegeons-pas-Denis-de.html>



CSA EA et du CSA M du 1er juin 2023 : pourquoi nous ne siégeons pas ! Dénis de démocratie, ça suffit !

- Nos Actions - Les Mobilisations -
Date de mise en ligne : jeudi 1er juin 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Nos organisations syndicales représentatives de l'Enseignement Agricole Public au CSA EA et au CSA M (SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, FO A, Sea-UNSA, , CGT Agri, SUD Rural et Territoire) dénoncent le choix fait par le ministère de refuser, comme à l'Éducation Nationale, de mettre au vote les textes Pacte (introduction d'une part fonctionnelle de l'ISOE.)



La délégation au CSA EA

Le Pacte va venir impacter directement nos établissements scolaires, et va inévitablement toucher à leurs fonctionnements et à l'organisation des services. Nos organisations, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU Sea-UNSA, FO A, CGT Agri, SUD Rural et Territoire, dénoncent une nouvelle fois la logique du Pacte. Ce dispositif est loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels alors que la majorité est déjà en état d'épuisement avancé. Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Egalité professionnelle, où la demande sociale est forte, le Pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes.

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/csa_ea_interventionr-04fa2.jpg

Intervention au CSA EA

Le Pacte va aussi considérablement dégrader le fonctionnement de nos EPLEFPA et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels, sur fond d'atteinte grave au statut, de contractualisation, de flexibilisation, d'annualisation, d'individualisation de la rémunération... à rebours des valeurs et missions de

l'enseignement agricole public, qui reposent sur des principes d'équité, d'éducation et de service public.

Nous contestons ainsi le choix du déploiement des réformes à coup de Pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites, qui s'est faite loi (par l'usage du 49-3) et dont nous demandons toujours l'abrogation.

Nos organisations refusent le Pacte et revendiquent de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels de nos communautés éducatives dans ce contexte de forte inflation.

Nous continuerons d'agir ensemble contre le pacte et pour une réelle revalorisation salariale sans contrepartie.

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/csa_m_groupe-912c7.jpg

La délégation au CSA-M

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/csa_m_interventionjpg-7ca14.jpg

Intervention au CSA M

Paris, le 1er juin 2023